



**PIMKIE**

## SUPPRESSIONS DE 208 POSTES :

**La CFDT mobilisée et offensive  
pour sécuriser l'avenir professionnel  
des salariés**



La Direction a essayé de profiter des avantages de la rupture conventionnelle collective, nouvelle disposition légale plus rapide et moins contraignante pour les entreprises, pour engager la suppression de 208 postes. Cette annonce a été un choc pour nous tous mais nous avons rapidement pris nos responsabilités pour obliger la direction à revoir sa copie. L'union syndicale CFDT-FO-CGT a obligé la direction à remplacer la rupture conventionnelle collective par un plan de départs volontaires, plus sécurisant et avantageux pour les salariés. La première négociation sur le plan de départs volontaires aura lieu le 23 janvier.

L'appel à candidatures aux départs volontaires portera sur :

### Services supports

53 salariés sur 298 au siège de la Fashion Factory  
(Villeneuve d'Ascq)

31 salariés sur 100 dans les bureaux du siège de  
Neuville-en-Ferrain

41 salariés sur 108 de la logistique de Neuville-en-Ferrain

### Magasins

37 magasins en France fermeront à l'expiration des baux.  
166 salariés sont concernés. La CFDT déplore que pour 83  
d'entre eux le reclassement sera difficile, voire impossible,  
faute de magasins à proximité.

Les fermetures concerneront aussi des magasins en Europe (10 en Belgique ; 2  
magasins au Luxembourg, 44 en Allemagne, 8 en Autriche, 13 en Espagne 17 en Italie)

**Pour la CFDT, il est  
difficile de concevoir un  
véritable volontariat alors  
que les salariés n'ont pas  
un choix réel.**

**Une raison  
supplémentaire pour  
obtenir des garanties et  
un accompagnement  
renforcé.**

### LES REVENDICATIONS CFDT :

- Obtenir des garanties sur le volet de la formation professionnelle diplômante
- Revendiquer des dispositifs de reclassements externes
- Encadrer les départs volontaires par des aides financières
- Renforcer les reclassements internes pour réduire le nombre de suppressions de postes
- Obtenir des congés de reclassement et l'aide d'une antenne « emploi » dans chaque bassin d'emploi concerné
- Obtenir la portabilité des droits en matière de mutuelle et prévoyance



@Cfdt.Pimkie

### L'EQUIPE CFDT :

#### Vos élus dépôts :

**Nabyl DENFER**  
Délégué Syndical Central  
nabyl.denfer@gmail.com  
07.78.38.26.94

**Delphine BROUARD**  
delphinebabouche@yahoo.fr  
07.81.65.38.89

**Patricia TISSEGOINE**  
tissegoine.patricia@numericable.fr  
06.25.46.29.59

#### Vos élues magasin :

**Marie-Annick MERCEUR-BALCON**  
déléguée syndicale  
marieannick.balcon@wanadoo.fr  
06.75.48.85.42

**Magali ERAUD**  
magali@neuf.fr  
06.98.71.12.24

#### Vos élues Diramode

**Valérie ABRAHAM**  
Déléguée Syndicale  
06.13.26.49.16

**Sabah SAOULI**  
06.09.10.08.38

**Hélène VANLENBERGHE**  
06.72.49.15.79